



*Observatoire Population et Développement
pour le Suivi du Dividende Démographique*

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT

INEGALITE DE GENRE ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE EN CÔTE D'IVOIRE

36,6% DU PIB POUR FINANCER LA DEMANDE SOCIALE



INEGALITE DE GENRE ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE EN CÔTE D'IVOIRE

« En Côte d'Ivoire, la femme est économiquement indépendante sur seulement 18 années en moyenne durant tout son cycle de vie, tandis que pendant 39 années, l'homme arrive à générer un revenu suffisant à sa consommation »

La Côte d'Ivoire s'est engagée depuis quelques années, dans la promotion du genre et l'autonomisation des femmes. Elle a, à cet égard, consenti de nombreux efforts et enregistré des avancées notables. Notamment :

- L'élaboration d'une Politique Nationale de l'Égalité des chances, d'Équité et de Genre dans le développement et les processus de décision ;
- L'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (SNLVBG) ;
- la Déclaration solennelle de la Côte d'Ivoire à adhérer à une politique sur l'égalité des chances, l'équité et le genre ;
- L'élaboration d'un Document stratégique sectoriel incluant la promotion de l'égalité de genre dans leurs actions et objectifs ;
- L'élaboration d'un Plan National de Développement 2012-2015 ;
- L'élaboration d'un Plan d'action pour l'implémentation de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité sur les Femmes, Paix et Sécurité ;
- L'élaboration d'un Plan stratégique de l'éducation des filles en Côte d'Ivoire.

Ces stratégies visent principalement à permettre aux femmes ivoiriennes de jouir pleinement de leurs droits, de mieux les prendre en compte dans les processus et procédures macroéconomique et budgétaires, d'améliorer leur accès aux services sociaux de base, d'éradiquer toutes les formes de violences basées sur le genre, etc. Cependant, malgré cette volonté affirmée des politiques et décideurs ivoiriens et leurs partenaires techniques et financiers, les inégalités de genre persistent toujours. Cela est perceptible compte tenu du niveau de l'ensemble des indicateurs macroéconomiques et sociaux. En 2015, les notes des pays d'Afrique subsaharienne pour l'indice d'égalité de genre de la BAD se situent dans une fourchette de 15,8 à 74,5, avec une moyenne de 54,1. La Côte d'Ivoire se classe 43^{ème} avec une note de 43,7 qui se situe bien en dessous de la moyenne.

Une telle situation d'inégalité hommes/femmes risque d'avoir un impact lourdement négatif sur l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, sur la croissance économique et sur la réalisation du dividende démographique en Côte d'Ivoire. En effet, une égalité des sexes permet aux femmes d'accéder à plus de ressources et à surmonter les nombreux obstacles auxquels elles sont confrontées afin de jouer pleinement leur rôle d'accélérateur du développement économique et social. Sous cette optique, pour bénéficier pleinement de son dividende démographique, la Côte d'Ivoire a besoin de faire pleinement usage des compétences et de la force productive de l'ensemble de ses citoyens, et surtout de ses citoyennes.

Le présent document a pour objectif d'explicitier et d'analyser les disparités fondées sur le genre dans le travail, la consommation, les transferts intergénérationnels, les déficits et la dépendance tout au long du cycle de vie des individus. La méthodologie se base sur les Comptes de transferts Nationaux (NTA) qui seront principalement utilisés.

D'un point de vue contextuel, la question du genre est centrale en Côte d'Ivoire, et à plusieurs titres :

- La population ivoirienne est composée de presque autant de femmes que d'hommes (51,7% d'hommes et 48,3% de femmes) ;
- Le taux de mortalité maternelle reste élevé, il est estimé à 614 décès pour 100 000 naissances sur la période 2005-2011 (EDS-MICS 2011-2012) ;
- En Côte d'Ivoire, l'espérance de vie à la naissance s'établit à 54.3 ans en 2015 et elle est estimée à 53.4 pour les hommes et à 55.2 pour les femmes (RGPH, 2014) ;
- L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) de la Côte d'Ivoire se maintient aux alentours de 5 enfants par femme depuis le début des années 1990(EDS-MICS 2011-2012) ;
- 15,5% des femmes de 25-49 ans ont eu leur première union avant l'âge de 15 ans et 43,9% étaient déjà en union avant 18 ans (EDS-MICS 2011-2012) ;
- Le taux net de scolarisation de l'enseignement primaire est de 78.9% pour les deux sexes. Il est de l'ordre de 80.6% pour les garçons et 77.1% pour les filles (RESEN, 2015) ;
- Plus d'un élève sur trois (36,1%) en Côte d'Ivoire n'achève pas le cycle primaire. Cette situation est plus marquée chez les filles (plus de 41%) (RESEN, 2015) ;
- Pour l'enseignement secondaire, le taux net de scolarisation s'établit à 24%. Il est plus élevé chez les garçons (27 %) que chez les filles (21 %) (RESEN, 2015) ;
- Le nombre d'étudiants pour 100000 habitants est de 952 pour les garçons contre 605 pour les filles (DPE MESRS) ;
- Les femmes étant les plus touchées par l'analphabétisme, elles représentent la majorité des apprenants (60 %) (EDS-MICS 2012) ;
- Les pourcentages de jeunes femmes et de jeunes hommes ne sachant pas lire sont respectivement de 43.7 et 23.9 parmi les 15-24 ans, 48.8 et 26.9 chez les 20-24 ans, 54.0 et 37.6 chez les 25-29 ans, et 61.0 et 40.0 parmi les 30-34 ans ;
- La main-d'œuvre ivoirienne est estimée à 55,4% de la population en âge de travailler en février 2015. Elle est dominée par les hommes (60,1%) ;
- Les femmes sont plus touchées par le chômage des jeunes que les hommes (10 % contre 5 %) ;

- De manière générale, 70% des emplois peuvent être qualifiés de vulnérables en Côte d'Ivoire. Les femmes sont les plus touchées avec un taux de 78,9% selon l'enquête-Emploi de 2013.

Encadré : Violences basées sur le Genre en Côte d'Ivoire : un point sur l'excision

L'ONU définit les violences basées sur le Genre comme tout acte de violence susceptible de causer du mal ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques aux femmes¹, y compris des menaces à travers de tels actes, la coercition ou la privation arbitraire de la liberté, que ce soit dans la vie publique ou privée.

Sous cette définition, l'excision demeure en Afrique et spécifiquement en Côte d'Ivoire, parmi les violences basées sur le Genre les plus caractérisées. Dans ce cadre, il est établi que 89,8% des ivoiriennes qui sont excisées, le sont avant d'atteindre l'âge de 15 ans. En 2016, 10,9% des filles de cette tranche d'âge ont été excisées. Il apparaît ainsi que la probabilité que ces jeunes filles soient excisées est d'autant plus grande que leurs mamans sont âgées (30-49 ans), vivent en milieu rural, sont natives des zones nord et nord-ouest, sont peu ou pas scolarisées et/ou sont économiquement vulnérables.

L'impact des inégalités de genre sur la croissance et le développement économique et social a été pendant longtemps au cœur des grands débats économiques. La significativité de cette relation de causalité a été établie théoriquement et empiriquement par de nombreux travaux. Dans ce cadre, Cuberes et Teignier-Baqué (2011) ont montré que l'élimination des obstacles au travail des femmes dans certains secteurs ou métiers pourrait, grâce à une plus grande participation des femmes et à une productivité plus forte du travail, accroître la production de 25% dans certains pays. Jutting et al (2008), à travers une analyse comparative, indiquent que les inégalités dans les institutions sociales sont particulièrement prononcées dans les pays avec de faibles taux d'alphabétisation des femmes mais corrélées moins fortement avec le PIB par tête. Sur ce même thème, Balamoune-Lutz (2007) en utilisant des données de panel sur des pays africains et arabes pour évaluer empiriquement l'impact sur la croissance de deux indicateurs primaires, notamment le rapport filles garçons dans l'éducation primaire et secondaire et le ratio d'alphabétisation des femmes âgées de 15 à 24 ans par rapport aux hommes de la même tranche d'âge, a montré que les inégalités de genre dans l'éducation et l'alphabétisation ont un effet négatif et significatif sur la croissance.

Par ailleurs, en 2004, les travaux de Baten ont porté sur l'influence des inégalités de genre sur la croissance économique dans les pays industrialisés. Il est apparu que moins il y a d'inégalités, plus le revenu par tête est élevé et que les inégalités de genre en éducation influencent fortement et négativement la croissance économique. Les recherches de Zahid et al. (2010) corroborent les conclusions de cette étude pour le cas du Pakistan. Egalement Klassen (1999) a montré dans quelle mesure les inégalités de genre dans l'éducation et l'emploi peuvent ralentir la croissance économique et le développement. Ses résultats montrent que la croissance économique est indirectement affectée via l'impact des inégalités de genre sur l'investissement et la croissance de la population. Il apparaît aussi que l'effet est plus prononcé en Afrique Subsaharienne et que les inégalités de

genre dans l'emploi en Asie du Sud et en Afrique Subsaharienne pourraient avoir réduit la croissance de 3%.

Dans le cas particulier de la Côte d'Ivoire, une analyse des déterminants de l'offre de travail sur modèle logistique binaire devant expliquer le logarithme des chances de participation au marché du travail selon le sexe fait apparaître que, contrairement aux hommes, les femmes ivoiriennes sont prêtes à travailler dans les mêmes conditions que les étrangers et que même si leur travail est pris comme secondaire, il constitue l'une des articulations majeures des stratégies de survie, en particulier dans les ménages dont le chef est un homme (Koné, 2002). Cette même étude fait état du fait que les femmes ivoiriennes tendent de plus en plus à s'adonner aux activités anciennement dévolues aux étrangères et que sur ces segments, elles ne perçoivent que la moitié des revenus masculins (Koné, 2002).

Le dividende démographique

Le premier dividende démographique est relatif à la transition démographique : le passage des taux élevés de natalité et de mortalité à une baisse simultanée de ces deux taux. Lorsque ces deux taux baissent, avec moins de naissances, premièrement la population active augmente relativement plus vite que le reste de la population. Ce qui entraîne un nombre élevé de producteurs (population active) par rapport à celui des consommateurs. Dans ce cas, l'économie dispose de plus de ressources et, toutes choses égales par ailleurs, à productivité, taux de participation et taux de chômage inchangés, l'augmentation de la part de la population active augmente la production par tête. D'où le premier dividende démographique.

Ce premier dividende démographique peut durer généralement plusieurs décennies jusqu'à ce que la diminution de la fécondité réduise le taux de croissance de la population active et que la baisse de la mortalité des personnes âgées accélère l'augmentation de leur nombre. Un second dividende démographique est possible si le pays se dote des stratégies adéquates afin de faire face au vieillissement, notamment le mode de financement de la retraite.

Le financement de la retraite peut se faire :

- soit par un transfert en un instant « t » (par le soutien familial ou par un système de pension publique dans le cas du système de répartition) ;
- soit par un transfert inter-temporel, c'est-à-dire épargner pour financer le vieillissement futur.

Le deuxième mode de financement de la retraite fait apparaître un second dividende. En effet, une population ayant une part importante de personnes travaillant jusqu'à un âge relativement avancé et vivant une longue période de retraite anticipe le vieillissement de la société et est fortement incitée à accumuler des actifs. En l'absence de transfert familial ou public, la population est plus incitée à accumuler des actifs afin de faire face aux dépenses futures.

La prise en compte du genre dans les programmes et projets de développement repose sur 4 principes :

- i. **l'approche par les droits** : la lutte contre la pauvreté est intrinsèquement liée à la réduction des discriminations de genre ;

⁴ Cas plus rares, sous cette définition, les garçons et hommes peuvent également subir des VBG.

- ii. **L'approche par l'efficacité** : les femmes sont un levier pour le changement ;
- iii. **L'autonomisation et la prise de pouvoir** : la notion d'autonomisation revêt un caractère individuel mais aussi collectif ;
- iv. **L'approche par le cycle de vie** : l'approche de genre inclut la prise en compte des besoins spécifiques des différentes catégories de population, des différentes tranches d'âge ou de groupes de population.

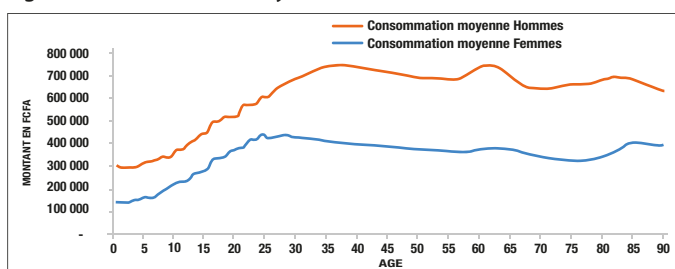
Les débats sur la prise en compte du genre, dans le nouvel agenda de développement post-2015, reflètent les évolutions en la matière au cours des vingt dernières années. Quinze ans plus tard, dans le cadre de la définition des Objectifs de Développement Durable (ODD), UN Women appelle à l'adoption d'un objectif transformatif qui, à la différence de l'objectif de l'autonomisation des femmes, devrait s'attaquer aux causes structurelles des inégalités. La promotion de l'autonomisation des femmes et l'intégration systématique des problématiques de genre par les partenaires au développement constituent une de leurs principales priorités. Ces textes s'inscrivent dans la continuité des engagements internationaux pris dans le nouvel agenda pour le développement après 2015.

Les réalités du Genre face au dividende démographique

Une consommation plus faible chez les femmes que chez les hommes

La consommation finale moyenne des femmes est inférieure à celle des hommes durant tout le cycle de vie. De plus, les dépenses de consommation moyennes sont croissantes jusqu'à l'âge de 38 ans chez les hommes contrairement aux femmes pour lesquelles, la croissance des dépenses moyenne est remarquable seulement jusqu'à 29 ans.

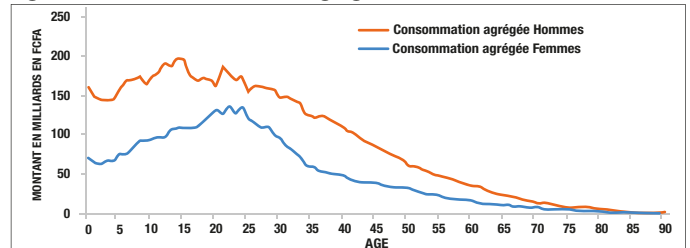
Figure 1 : Consommation moyenne totale selon le sexe



Source : ONP, Equipe NTA, CREFAT-CREG 2016

La consommation maximale pour les hommes est de 743 387 FCFA et est réalisée par les personnes de 62 ans. Tandis que chez les femmes celle-ci est de 423 399 FCFA et est réalisée par les personnes âgées de 26 ans. Cette analyse permet donc de voir que les femmes ont une faible propension à consommer, comparativement aux hommes. Egalement, au niveau agrégé, la décomposition de la consommation selon le sexe fait ressortir que la consommation agrégée des femmes est inférieure à celle des hommes sur tout le cycle de vie. Chez les femmes, le pic de la consommation est réalisé à l'âge de 22 ans avec un montant d'environ 108 milliards de FCFA. Tandis que la consommation maximale des hommes est le fait des populations de 15 ans avec une valeur de 160 milliards de FCFA.

Figure 2 : Consommation totale agrégée selon le sexe



Source : ONP, Equipe NTA, CREFAT-CREG 2016

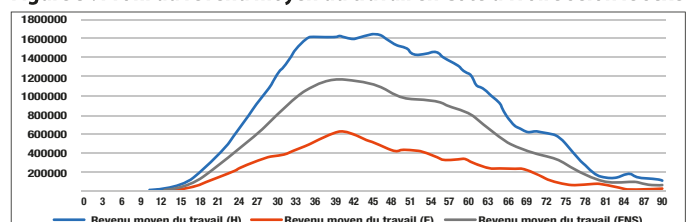
Entre 20 et 40 ans, le revenu moyen du travail des hommes représente environ trois fois celui des femmes

En Côte d'Ivoire, la structure de l'emploi est telle que 94,7 % de la main d'œuvre est en emploi. Le chômage ne concerne donc que 5,3 % de la population en âge de travailler. Ainsi, les populations sont fortement insérées dans la vie productive du pays. Il convient de signaler toutefois que le quart seulement de ces emplois (25,1 % de l'ensemble) est salarié en Côte d'Ivoire (ENSET, 2015). De plus, l'emploi en Côte d'Ivoire se caractérise par une insertion différentielle des hommes et des femmes dans le travail rémunéré qui compte 57,1 % d'hommes contre 42,9 % de femmes. Les femmes interviennent, majoritairement dans le travail non rémunéré qui n'est pas valorisé au niveau de la comptabilité nationale.

L'examen du revenu du travail fait apparaître une dissymétrie importante dans sa structure selon le sexe des individus. Entre 15 et 59 ans, la courbe représentative du revenu salarié des hommes domine largement celle des femmes. Le revenu moyen des femmes croît ainsi à un rythme assez modéré pour atteindre son maximum à 40 ans. Le niveau moyen du revenu du travail pour une femme de cet âge se situe autour de 625 000 FCFA par an. Il décline ensuite progressivement pour se situer autour de 320 000 FCFA à 60 ans. Pour les hommes, le schéma d'évolution du salaire moyen à un âge donné diffère radicalement de celui de la femme. Après 15 ans, le revenu moyen des hommes s'accroît très rapidement relativement à celui de la femme. Entre 20 et 40 ans, le revenu moyen des hommes représente environ trois fois celui des femmes.

On observe ainsi une structure très inégalitaire entre les sexes aux âges les plus productifs. On peut tirer un enseignement important à ce niveau d'analyse : la structure de l'économie ivoirienne est telle que le revenu par année d'âge peut connaître une progression très significative pour peu que le marché du travail s'ouvre à la femme autant qu'il l'est à l'homme et que les structures inégalitaires du genre soient corrigées dans le travail productif. Un autre enseignement tient au fait que si l'on retient le chiffre de 600 000 FCFA comme revenu du travail annuel correspondant plus ou moins au revenu minimum garanti en Côte d'Ivoire, c'est seulement entre 38 et 41 ans que la femme arrive à atteindre ce niveau minimal de revenu moyen par son travail en Côte d'Ivoire.

Figure 3 : Profil du revenu moyen du travail en Côte d'Ivoire selon le sexe



Source : ONP, Equipe NTA, CREFAT-CREG 2016

Cependant, dès 36 ans, ce niveau de rémunération par le travail est presque atteint. Si bien que le « palier optimal » de revenu s'étend sur environ 9 années pour les hommes. Le maximum du revenu moyen pour l'ensemble de la population est de l'ordre de 1 200 000 FCFA. On remarquera que le revenu moyen de la femme à 40 ans (le maximum atteint pour ce sexe) est environ la moitié de cette valeur. Par contre, les hommes ayant un revenu moyen du travail se situant au-dessus de cette valeur ont entre 30 et 60 ans.

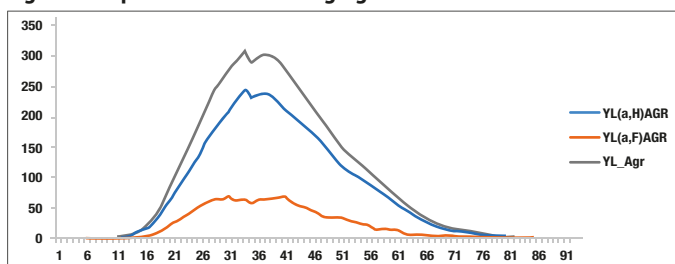
A partir de 60 ans, la décroissance de l'activité productive est attestée par une décroissance rapide des revenus moyens par âge. Pour la femme, le revenu moyen du travail est déjà très faible, à peine plus important que 200 000 FCFA par an. Pour l'homme, il accuse d'abord un palier entre 69 et 73 ans avant de devenir presque insignifiant aux âges très avancés, quasiment au même niveau que le revenu du travail des femmes.

77,9 % du revenu national du travail chez les hommes contre 22,1% chez les femmes

Le caractère très inégalitaire de la distribution des revenus agrégés du travail selon le sexe est la première particularité de cette distribution. Cette spécificité ne fait que traduire les inégalités de revenu déjà observées au niveau du profil moyen. Alors qu'au plan national le revenu du travail acquis par les hommes s'élève à 6817,9523 milliards FCFA, celui attribuable aux femmes ne fait que 1937,2864 milliards FCFA. Il ressort aussi qu'il convient de relativiser l'apport des jeunes garçons comme filles, dans la constitution du revenu global du travail. En réalité, le revenu du travail généré par les enfants de moins de 15 ans est relativement faible par rapport à ceux engrangés par les personnes plus âgées. La société peut donc y renoncer sans que des problèmes cruciaux ne soient soulevés par cette nouvelle orientation.

Au cours du cycle de vie, le revenu global des femmes atteint rapidement un palier lorsque l'âge de la femme atteint environ 26 ans et y stagne jusqu'à environ 45 ans. C'est la période du cycle de vie où la femme est la plus contributive au revenu du travail. Mais, pour chaque âge de cette période du cycle de vie, le revenu du travail n'excède que légèrement le chiffre de 50 milliards de FCFA. Sur cette même tendance, le revenu agrégé des hommes augmente rapidement pour atteindre lui-même son maximum autour de 33 à 40 ans avant de décroître rapidement. Les inégalités de revenus notées au niveau des âges se retrouvent donc en termes de contribution au revenu global à ces âges.

Figure 4 : Répartition du Revenu agrégé selon le sexe



Source : ONP, Equipe NTA, CREFAT-CREG 2016

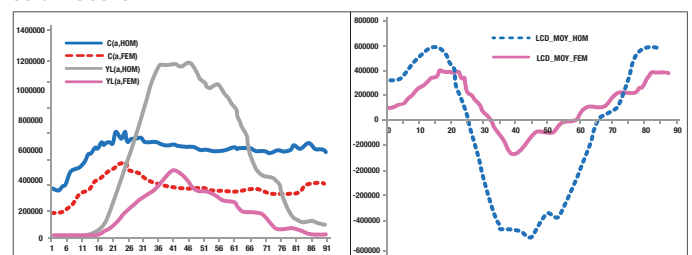
La femme ivoirienne est en moyenne déficitaire sur une période de 83 ans

En Côte d'Ivoire, les inégalités fondées sur le sexe sont retrouvées dans plusieurs secteurs, notamment dans l'accès aux services

sociaux de base tels que l'éducation, la santé, l'emploi, dans l'accès aux ressources et facteurs de production, dans la participation à la prise de décision et à la vie publique et politique. Malgré les efforts du Gouvernement en vue d'une meilleure prise en compte du genre dans les stratégies et politiques de développement, ces inégalités persistent. L'utilisation de la méthode NTA pour capter les disparités entre les sexes permettra de mettre en évidence les contrastes entre hommes et femmes le long du cycle de vie économique. Les résultats obtenus montrent que les profils moyens de consommation des hommes et des femmes sont similaires. Toutefois, ces résultats montrent des inégalités très marquées entre homme et femme. Il faut noter tout d'abord que, quel que soit l'âge, le niveau de consommation des hommes en Côte d'Ivoire est plus élevé que celui des femmes. L'analyse met également en évidence, en ce qui concerne le revenu du travail, une dominance des hommes sur les femmes pendant tout le cycle de vie.

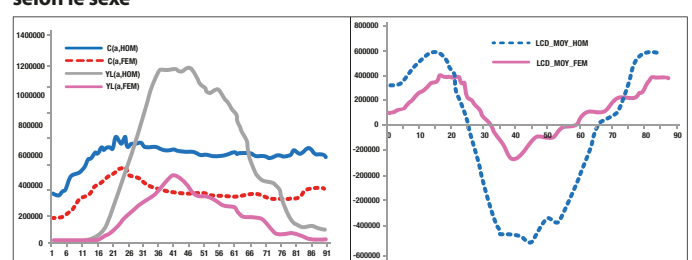
Chez les femmes le surplus est généré à partir de l'âge de 35 ans. Et l'âge moyen auquel elles redeviennent de consommatrices nettes s'établit à 52 ans. Soit une période d'accumulation de seulement 18 ans. En revanche, chez les hommes, le surplus est généré à partir de 27 ans jusqu'à l'âge de 65 ans, soit une période d'accumulation de 39 ans. Ce qui signifie que de 0 à 34 ans et de 53 à 90 ans, les femmes consomment plus que leur revenu et restent donc déficitaires sur le cycle de vie. En d'autres termes, la durée de la période de « dépendance » chez les femmes est estimée à 83 ans sur le cycle de vie. Par contre chez les hommes, la période de dépendance dure 27 ans à la jeunesse (de 0 à 26 ans) et 25 ans (de 66 à 90 ans) à la vieillesse. Soit une période cumulée de déficit de 52 ans. La faible participation à l'activité économique, l'entrée tardive sur le marché du travail, l'iniquité salariale et l'insuffisante autonomisation, sont autant de contraintes qui pèsent en général sur la femme.

Graphique 5 : Profil en moyennes du revenu et de la consommation selon le sexe



Source : ONP, Equipe NTA, CREFAT-CREG 2016

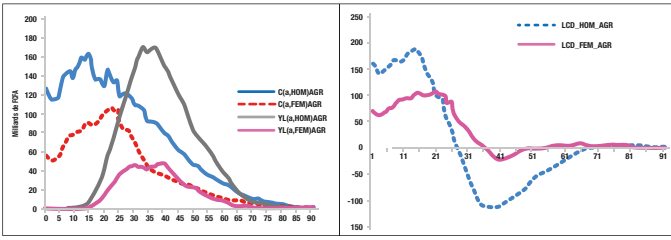
Graphique 6 : Profil en moyennes déficit du cycle de vie selon le sexe



Au niveau agrégé, le déficit global du cycle de vie observé en Côte d'Ivoire en 2014 est plus lié à l'incapacité des femmes (66,8%) qu'à celle des hommes.

Au niveau agrégé, il ressort que chez les femmes, le déficit à l'enfance et la jeunesse (moins de 35 ans) est de 2589 milliards de francs CFA et celui de la vieillesse (plus de 52 ans) est de 114,1 milliards de francs CFA. Ce qui nous donne un déficit national du cycle de vie est de 2557,4 milliards de francs de CFA. Chez les hommes, la dépendance à la jeunesse (moins de 27 ans) occasionne un déficit de 3620,5 milliards francs CFA. Pour ce qui concerne la vieillesse (plus de 65 ans) on note un déficit de 63,6 milliards francs CFA. Soit un déficit global de 1269,7 milliards francs CFA.

Graphique 7 : Profil agrégé du revenu et de la consommation selon le sexe



Source : ONP, Equipe NTA, CREFAT-CREG 2016

Le surplus généré par les femmes de 35 à 52 ans est estimé à seulement 145,8 milliards de francs CFA. Alors que chez les hommes, le surplus dégagé par les personnes de 27 à 65 ans est de 2414,4 milliards de francs CFA. Le surplus dégagé par les hommes apparaît donc seize fois plus élevé que celui généré par les femmes. Ce qui traduit un niveau d'autonomisation faible de la femme et de la jeune fille. L'indicateur d'inégalité de genre (IIG) qui reflète les disparités en matière d'éducation et d'autonomisation de la femme s'établit à un niveau encore très élevé (0.662 en 2011). Les mariages et grossesses précoces constituent également un frein à la quête de cette autonomisation.

Tableau : Demande Sociale selon le sexe

(Montant milliards de francs CFA)	FEMME	HOMME
CONSUMMATION	4 494,7	8 087,6
- En % de la consommation totale	35,7	64,3
REVENU DU TRAVAIL	1 937,3	6 817,9
- En % du revenu total	22,1	77,9
SURPLUS GENERE	- 145,8	- 2 414,4
DEMANDE SOCIALE À LA JEUNESSE	2 589,1	3 620,5
DEMANDE SOCIALE À LA VIEILLESSE	114,1	63,6
DEFICIT DU CYCLE DE VIE	2 557,4	1 269,7
- En % du déficit global	66,7	33,3

Source : ONP, Equipe NTA, CREFAT-CREG 2016

Ratio de soutien économique

Pour ce qui est du ratio de soutien, les analyses montrent que pour toutes les tranches d'âge, à l'exception des enfants, et au niveau global, le ratio de soutien économique est plus élevé pour les hommes. Le ratio de soutien est ainsi de 0,5% pour les filles de moins de 15 ans, contre 0,4% pour les garçons du même âge. Pour les tranches d'âge :

- **Chez les jeunes** : 19 producteurs effectifs supportent 100 consommateurs effectifs, alors que 16 productrices effectives ont la charge de 100 consommatrices effectives ;
- **Chez les jeunes adultes** : 88 producteurs effectifs supportent 100 consommateurs effectifs, alors que 80 productrices effectives ont la charge de 100 consommatrices effectives ;
- **Chez les séniors** : 39 producteurs effectifs supportent 100 consommateurs effectifs, alors que 34 productrices effectives ont la charge de 100 consommatrices effectives ;
- **Au niveau global** : 45 producteurs effectifs supportent 100 consommateurs effectifs, alors que 34 productrices effectives ont la charge de 100 consommatrices effectives.

Implications de politiques publiques

Sur le marché du travail, les femmes restent confinées dans les branches d'activités informelles et leur représentativité à des postes de décision reste faible. Et, force est de reconnaître que ces dernières souffrent majoritairement de l'analphabétisme massif, de l'iniquité salariale, de la pauvreté, de la précarité, de l'exclusion, de l'agression morale, du harcèlement et de la violence physique. Il apparaît donc important de s'appuyer sur un ensemble croissant d'approches novatrices afin de répondre aux multiples contraintes auxquelles font face les filles en les autonomisant socialement et économiquement et en engageant les familles et les communautés à développer un environnement de soutien pour retarder les mariages et les grossesses, accroître l'accomplissement scolaire, la productivité et les revenus.

Au regard donc de la masse de la population exerçant dans l'auto-emploi, un certain nombre de mesures, de politiques et de stratégies doivent être adoptés par le Gouvernement :

- mettre en œuvre des politiques de valorisation du potentiel des femmes en âge de travailler ;
- mettre en œuvre des politiques visant à mettre en place un cadre d'expression et d'échanges des jeunes femmes ;
- mettre en place des politiques de vulgarisation de la place et du rôle des jeunes femmes dans la vie de la Nation ;
- mettre en place des programmes de Formations Complémentaires Qualifiantes (FCQ), des Programmes d'Apprentissage et un Programme National de Stage ;
- mettre en œuvre des politiques de promotion des Activités Génératrices de Revenus (AGR) en milieu rural/Périurbain/ Urbain et des programmes de financement des projets de Jeunes filles, de jeunes femmes et de femmes actives ;
- mettre en œuvre des politiques d'augmentation du taux de création d'emplois décents en direction des individus en âge légal de travailler ;
- mettre en œuvre des politiques d'amélioration des compétences des jeunes en âge de travailler ;
- mettre en œuvre des politiques d'abaissement des barrières entravant le développement de l'entrepreneuriat des jeunes en âge de travailler ;
- mettre en œuvre des politiques de renforcement de la synergie dans les actions des structures d'emploi et de formation en faveur des jeunes en âge de travailler ;
- mettre en œuvre des politiques de prise en compte des catégories sociales défavorisées (ou vivant avec un handicap) ;
- mettre en œuvre des politiques d'investissement et de création d'emplois s'orientant vers des secteurs permettant de recevoir des revenus (non salariaux) de manière continue ;
- mettre en place des dispositions pratiques afin de mieux régler le secteur informel.

Ce document a été réalisé sous la supervision technique de Dr Hinin Moustapha, Directeur Général de l'Office National de la Population (ONP) avec l'Appui de l'Equipe Nationale des Experts en Compte des Transferts Nationaux, du Centre Régional d'Economie et de Finances Appliquées de Thiès (CREFAT) et du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA).





***Observatoire Population et Développement
pour le Suivi du Dividende Démographique***

Cocody, Il Plateaux, Rue J 11, lot n° 347, ilot n° 39
28 BP 811 Abidjan 28 - Tél+ 225 22 41 97 80
siteweb : www.onp.gouv.ci